



Proconseil Office de conseil viticole
Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne
Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04
Email : viticulture@prometerre.ch
Site web : www.prometerre.ch

Laboratoire cantonal d'œnologie
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture
et des affaires vétérinaires (DGAV)
Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges
Tél. 079 941 09 18
Email : philippe.meyer@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 2 du 31 mars 2023

Phénologie et météo : bourgeon dans le coton, précipitations à venir et baisse des températures.

Gel : début de la période de sensibilité, pas de risque annoncé mais réfléchir ses interventions de travail du sol si tel était le cas.

Contributions fédérales et cantonales : les inscriptions aux différentes mesures sont encore possibles.

Webinaire EffiVini : le 4 avril à 11h15, découvrez les mesures de réduction de consommation électrique à la cave, soutenues par l'Office fédéral de l'énergie.

Flavescence dorée : séances d'info à venir pour Lonay (nouveau périmètre) et Chardonne.

Phénologie et météo

Mêmes si des jeunes vignes proches des murs peuvent déjà laisser apparaître quelques feuilles, les parcelles de Chasselas sont globalement au stade B (ou BBCH 05) de « bourgeon dans le coton ». Ce stade marque le début de sensibilité aux mange-bourgeons, et ce jusqu'à la première feuille étalée. Surveillez donc dès à présent vos secteurs historiquement sensibles. Une lutte manuelle est en général suffisante, de jour pour les boarmies et de nuit pour les noctuelles. Les traitements insecticides doivent être réservés à des cas exceptionnels de très forte pression (à partir de 3% de bourgeons rongés sur 10 séries de 10 cepés consécutifs) et les options sont aujourd'hui réduites à deux matières actives : spinosad (*Audienz, Elvis*) ou indoxacarbe (*Steward*).



Figure 1: Bourgeon dans le coton, Aran (28/03/23, Proconseil)

Des précipitations importantes sont prévues ce week-end et s'accompagneront d'une baisse des températures. Elles devraient remonter pour le week-end de Pâques.

Gel

Le débournement marque aussi le début de la période de sensibilité au gel. Aucun épisode n'est annoncé dans les prochains jours mais si tel était le cas (gel de type advection, plus prévisible que le radiatif), il est conseillé de détruire les éventuels couverts et de travailler les sols au moins 3 jours avant le gel prévu, pour éviter un relargage d'humidité qui empire l'effet du gel. Par exemple, une humidité relative jusqu'à 30% supérieure a été mesurée au niveau des bourgeons durant les heures les plus froides (Guillaume Delanoue, IFV). Cela peut varier selon l'état hydrique du sol, sa température ainsi que le système de conduite.

Contributions fédérales et cantonales

Les inscriptions aux mesures fédérales (Contributions aux Systèmes de Production) sont encore possibles jusqu'au 30 juin. Les inscriptions aux mesures cantonales du Plan Phyto Vaudois sont encore possibles jusqu'au 30 avril.

Pour plus d'informations sur ces mesures, consultez le diaporama présenté aux séances d'info d'hiver, disponible sur vitiplus.ch ou sur la [page dédiée à l'OPD23+](#) sur Prométerre.

Webinaire « EffiVini »

Le programme « [EffiVini](#) » est un programme de soutien ProKilowatt sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie dirigé par AgroCleanTech. « EffiVini » soutient financièrement les mesures de réduction de la consommation électrique prises par les domaines vinicoles.

Quatre mesures soutenues concernent les remplacements de chauffage électrique d'appoint, de groupes de froid, ventilateurs ou pompes peu efficaces. Découvrez le programme et les [mesures](#) lors d'un webinaire le 4 avril à 11h15.

Inscription: info@agrocleantech.ch jusqu'au **3 avril**.

Séances d'info Flavescence Dorée

En 2023, 660 ha du vignoble vaudois sont compris dans un périmètre de lutte. Cela ne signifie pas nécessairement un traitement insecticide. En effet, après avoir estimé un risque faible d'épidémie (peu de ceps positifs et peu de cicadelles vectrices), les 2/3 de ces surfaces ne sont pas exemptés de traitement insecticide obligatoire.

De courtes séances d'information sont programmées et organisées par l'inspectorat

phytosanitaire vaudois. Les prochaines auront lieu :

- À **Lonay**, salle des pressoirs, le **26 avril à 8h** pour tous les exploitants de parcelles de ce nouveau périmètre ;
- À **Chardonne**, grande salle, le **26 avril à 10h30**, pour tous les périmètres de Lavaux.

Activités printemps

Les séances d'information de printemps auront lieu fin avril et début mai. Le détail des dates et thématiques est en cours de finalisation et vous parviendra sous peu.

Un [cours d'initiation à l'ébourgeonnage](#) est prévu la matinée du 28 avril à Marcelin. Il a pour objectif d'apprendre une pratique importante de prophylaxie et une étape essentielle pour éviter les plaies de taille trop importantes.

Auteurs :

Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch
Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.